

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE n°2

Commune	AUTREY-lès-GRAY	Ecole (s)	Pôle Educatif des 4 Vallées
Date	10/02/2025	Horaire	20h00
Présents :			
Enseignants : Mme JEANNOT (Adjointe), Mme DOUSSOT (Adjointe), Mme BREUILLARD (Adjointe), Mme MINY (Directrice)			
Elus : Mme LEBLANC (Présidente du Syndicat des Écoles), M. DEMANGEON (Maire de Bouhans-et-Feurg), M. SACCOMANI (Maire d'Autrey-lès-Gray), M.VAGNER (Maire de Lœuilley), Mme TODESCHINI (Maire de Fahy-lès-Autrey), M. MANDIGON (Maire de Poyans)			
Représentants de parents : Mme THIEBAUT - Mme BREINER-SAGETTE			
Invités (associations, services médicaux,...) : M.JORAND (DDEN), Mme THIEBAUT (Présidente de l'Association de Parents et Amis des Ecoles)			
Absent(s) : Mme BERGEROT (Maire d'Attricourt), M. NICOLE (Maire de Broye-lès-Loup et Verfontaine), Mme RINGUET (Représentante de Parents), Mme HULIN (Représentante de Parents)			
Absent(s) excusé(s) : Mme CERRI (IEN), Mme AUBRY (M2 Alternante), Mme COLLIN (ATSEM Temps scolaire), Mme MUNIER (Agent d'animation Temps scolaire et périscolaire), M. MENDEZ-VAQUERO (Vice-président du Syndicat des Ecoles), Mme JULIEN (Représentante de parents) - Mme RIGOLLOT (Représentante de parents)			

Ordre du jour :

- Effectifs et répartition des élèves
- Projet d'Ecole, projets de classe
- Projet pHare
- PPMS/Registre de santé et sécurité au travail/Protocole de santé mentale
- Cycle natation
- Sorties pédagogiques et leur financement, autres actions
- Association de Parents et Amis de l'Ecole

Différents axes traités et conclusions d'actions :

Accueil, remerciements, excusés.

1) Effectifs et répartition des élèves

Lecture du tableau ci-dessous : Les effectifs restent assez stables :

- | | |
|--|--|
| -au 05/06/2015 : 69 enfants étaient inscrits | -au 13/10/20 : 68 enfants étaient inscrits |
| -au 01/09/2015 : 64 enfants étaient inscrits | -au 23/02/21 : 76 enfants étaient inscrits |
| -au 01/09/2016 : 57 enfants étaient inscrits | -au 22/06/21 : 78 enfants étaient inscrits |
| -au 01/10/2017 : 64 enfants étaient inscrits | -au 18/10/22 : 81 élèves étaient inscrits |
| -au 03/09/2018 : 67 enfants étaient inscrits | -au 17/10/22 : 86 élèves étaient inscrits |
| -au 11/06/2019 : 65 enfants étaient inscrits | -au 19/06/23 : 85 élèves étaient inscrits |
| -au 15/10/2019 : 58 enfants étaient inscrits | -au 16/10/23 : 90 élèves étaient inscrits |
| -au 04/02/20 : 60 enfants étaient inscrits | -au 12/02/24 : 97 élèves étaient inscrits |
| -au 23/06/20 : 57 enfants étaient inscrits | -au 17/06/24 : 98 élèves étaient inscrits |
| | -au 05/11/24 : 93 élèves étaient inscrits |

	<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>	<u>TOTAL</u>
Autrey-les-Gray	2	7		5	6	1	2	8	31
Bouhans-et-Feurg	2	1	3		1	3	4	1	15
Broye les Loups/Verfontaine	1	2		2			1	1	7
Fahy-les-Autrey		1	2	2	1				6
Loeuilley	2		1	1	1		1	4	10
Poyans	1	2	2	2	1	3	1		12
Nantilly			1						1
Auvet	1		1						2
Champlitte							1		1
Mornay					1				1
Montureux et Autrey					1				1
TOTAL	9	13	10	12	12	7	10	14	87

En rouge : 6 élèves qui ne font pas partie du regroupement

La répartition des élèves dans les classes est la suivante :

- 22 élèves de PS-MS dans la classe de Mme DOUSSOT
- 22 élèves de GS-CP dans la classe de Mme JEANNOT
- 19 élèves de CE1-CE2 dans la classe de Mme BREUILLARD
- 24 élèves de CM1-CM2 dans la classe de Mme AUBRY et MINY

Organisation pédagogique pour l'année 2024/2025:

Répartition en février 2025:	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Mme Doussot	9	13							22
Mme Jeannot			10	12					22
Mme Breuillard					12	7			19
Mmes Aubry/Miny							10	14	24
Total	9	13	10	12	12	7	10	14	87

Remarques :

-Mme Miny explique que nous avons eu le départ d'une fratrie de 4 enfants de Broye-lès-Loups.

-Deux élèves de Feurg sont radiés de nos effectifs pour 3 mois mais réintégreront notre Pôle au mois de mai. L'effectif sera alors de 89 élèves.

- Afin de prévoir au mieux et au plus tôt les effectifs pour la rentrée de septembre 2025, Mme Miny ouvrira les inscriptions pour l'année 2025/2026 au mois de mars-avril. Une affiche sera réalisée pour diffusion.

Rappel : L'inscription des enfants doit **se faire au préalable en mairie**. L'inscription de l'enfant sera ensuite enregistrée par le directeur ou la directrice de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge

-Vaccinations obligatoires (sauf contre-indication du médecin): (DIPHTERIE/TETANOS/POLIO) (3 injections + 1 rappel par an).

-Les enfants nés à partir du 1 janvier 2018 doivent être obligatoirement vaccinés avant l'âge de deux ans contre :

- + la diphtérie, le tétanos, et la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae, l'hépatite B,
- + le méningococque C, le pneumococque, la rougeole, les oreillons et la rubéole.

PS : Les enfants déjà scolarisés en 2024/2025 au Pôle Éducatif d'Autrey n'ont pas besoin d'être réinscrits.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter le Pôle Éducatif au 03.84.32.36.67. ou par mail : ecole.autrey-les-gray@ac-besancon.fr.

2) Projet d'École, projet de classe

-Rappel des différents axes du nouveau projet d'école 2022-2027 et des fiches actions rédigées par l'équipe enseignante pour l'année 2024/2025 suite à l'analyse des résultats aux évaluations nationales. Présentation de ces fiches en détails :

-Fiche action 2 : « Dansons ensemble, partager ses apprentissages » présentée par Mme Jeannot

-Fiche action 3 : « La Fête des 100 jours » présentée par Mme Jeannot

3) Projet pHare

-En pratique, depuis deux années, des actions doivent être menées par les enseignants durant l'année scolaire dans 100% des écoles et des collèges : des heures sont consacrées à la prévention du harcèlement et au développement de compétences psychosociales des élèves.

-Grâce aux actions menées en 2022-2023 et 2023-2024, nous avons pu obtenir le Label pHARe Engagement (Niveau 1). Ce label se décline de la mise en œuvre de la mise en œuvre :

- Niveau 1 : Engagement
- niveau 2 : Approfondissement
- Niveau 3 : Expertise

Programme présenté par Mme Breuillard :

Qu'est-ce que le programme Phare ?

Le programme Phare est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé autour de 5 piliers :

1. Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement ;
2. Former une communauté protectrice autour des élèves ;
3. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement ;
4. Associer les parents et les partenaires de l'école au déploiement du programme ;
5. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.

Les temps forts

- 7 novembre 2024 : Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école
- **le prix "Non au harcèlement"**

Le prix "Non au harcèlement" organisé par le ministère chargé de l'éducation nationale a pour objectif de donner la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées et structures péri et extrascolaires pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo.

Cette année, c'est la classe de CE1-CE2 qui a participé au concours.

Elle a réalisé une affiche à la manière d'un roman photos pour illustrer ce que pouvait être le harcèlement. L'objectif était surtout de mettre en évidence les sentiments que pouvaient ressentir les enfants qui en étaient victimes, essayer de se mettre à la place des victimes de harcèlement.

Nous attendons maintenant les résultats.

Remarques :

-Mme Thiébaud demande si la « boîte à problèmes » mise en place par Mme Beuchet-Godard, psychologue scolaire, intègre ce dispositif.

-Mme Miny répond qu'effectivement le bien-être des élèves est une priorité de l'équipe éducative de l'école. Afin d'installer au mieux les élèves, Mme Beuchet-Godard propose depuis cette année scolaire une permanence d'écoute un lundi après-midi sur deux. Les sujets comme le harcèlement peuvent être bien sûr évoqués durant ces temps d'échange. Les élèves du CP au CM2, s'ils le désirent, déposent leur identité dans la « boîte à mots » située dans le couloir. Une semaine sur deux, la boîte est relevée et Mme Beuchet-Godard prend le temps avec chaque enfant de parler de leurs préoccupations. Ce temps de parole confidentiel et sécurisé concerne juste les élèves volontaires.

4) PPMS/Registre de santé et sécurité au travail/Protocole de santé mentale

-Rappel des obligations :

2 exercices incendie minimum par an (dont le 1^{er} dans le 1^{er} mois)

2 exercices (au moins 1 intrusion, au moins 1 risque majeur)

-Alerte incendie : plusieurs exercices d'évacuations doivent être réalisés en cours d'année dont un dans le premier mois. Le 1^{er} exercice (enseignantes prévenues) a eu lieu le 30/09/24 le matin. Cet exercice a dû être reprogrammé car l'alarme ne s'est jamais déclenchée, d'où l'importance de l'exercice ! L'alerte reprogrammée le lundi 7 octobre n'a pu avoir lieu à cause de la pluie incessante. L'alarme ayant été réparée le 07/11/2024, un nouvel exercice a été réalisé le 25/11/24 le matin. L'exercice s'est très bien déroulé.

-De même, une alerte confinement « Risques majeurs : nuage toxique » a eu lieu le vendredi 18 octobre 2024 et une alerte attentat-intrusion a eu lieu le 02/12/24 à 10h29 en simultané dans toute l'académie. Ces alertes se sont bien passées mis à part que, l'alarme et la corne de brume ne sont pas audibles par toutes les classes et dans toute l'école. La sonnerie est en plus très ressemblante à celle de l'incendie. Ce problème a déjà été évoqué depuis plusieurs années.

Une 3^{ème} alerte « surprise » aura lieu un peu plus tard.

Remarques :

-L'équipe enseignante se demande comment cela se passe dans les autres écoles et s'il ne serait vraiment pas possible d'avoir des sonneries différentes et bien distinctes pour chaque alerte.

-Mme Jeannot explique qu'à Dampierre c'est une voix qui répète le nom de l'alerte : exemple « Alerte intrusion - Alerte intrusion - Alerte intrusion.... ».

-Mme Leblanc explique qu'elle attend le passage de chez Sicli pour le contrôle des extincteurs (très souvent durant le mois de février) pour évoquer avec eux ce problème de sonneries.

-Registre de santé et sécurité au travail : ces dernières années, la législation concernant la santé et la sécurité au travail a vraiment évolué (ex: registre d'accessibilité 2017, gestion du radon juin 2018...). Lors d'une formation continue « directeurs » suivie par Mme Miny en mars 2021, M. Renaud, Inspecteur de la Santé et de la Sécurité au travail, lui avait demandé de se mettre en lien avec les collectivités, afin de se mettre rapidement à jour dans les documents "obligatoires" du registre de sécurité de l'école... en plus des documents PPMS, Sécurité incendie et Document Unique que Mme Miny remet chaque année à jour.

Nous devons nous mettre en conformité avec ces nouvelles obligations (attestations équipements sportifs, exposition à l'amiante, installations thermiques, registre d'accessibilité, dossier aire de jeux, rapport de la qualité de l'air à l'intérieur, rapport installations désenfumage/installations électriques/système sécurité incendie, inventaires des produits d'entretien).

Mme Miny a déjà fait des demandes écrites pour chaque remise en conformité au Syndicat scolaire en avril 2021.

Nous sommes en conformité concernant l'exposition à l'amiante, cela a été vérifié l'année passée. Notre Pôle ne date pas d'avant le 1^{er} juillet 1997 et n'est par conséquent pas soumis à la réglementation en matière d'amiante.

Mme Miny explique que la mise en conformité doit se poursuivre. D'autres vérifications avec élaborations de ces documents « obligatoires » du registre sont à envisager durant cette année scolaire 2024/2025 : des dépenses concernant ces vérifications par des professionnels sont par conséquent à envisager au budget prévisionnel du Syndicat 2025.

Remarques :

-Mme Leblanc explique qu'une panne de chaudière (explosion) a eu lieu suite à un branchement sur le 320V, la réparation a été rapide.

Protocole de santé mentale expliqué par Mme Miny :

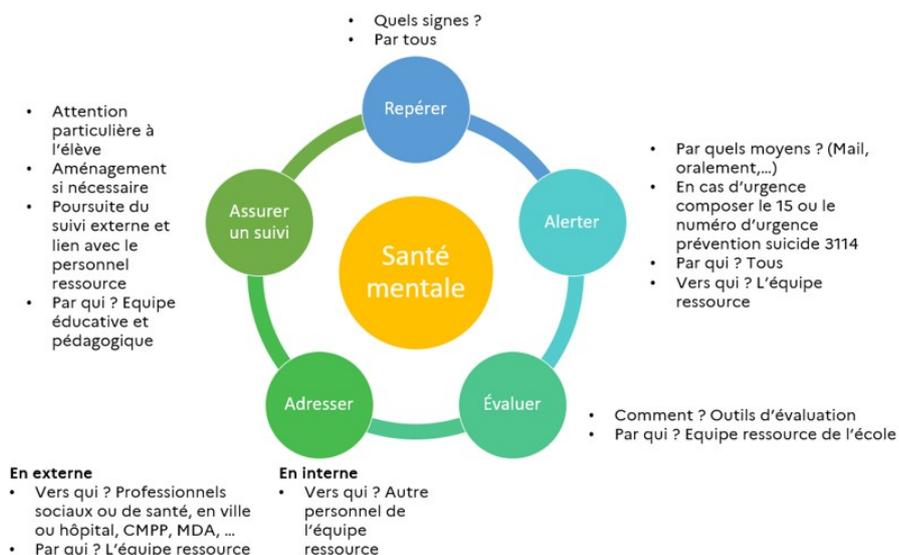
Chaque école doit se doter d'un protocole en santé mentale et l'exposer en Conseil d'Ecole. Ce protocole a pour objectif de mobiliser toute la communauté éducative, de formaliser le rôle de chacun selon son champ d'expertise et de sécuriser l'action du repérage jusqu'à la prise en charge des élèves en situation de souffrance psychique. Plusieurs comportements ou actes peuvent être des signes de mal-être et de trouble psychique chez un élève. Il est important de les repérer, et de les signaler, surtout si ces signes se répètent dans le temps.

Protocole santé mentale des élèves « Du repérage à la prise en charge »

École Pôle Educatif des 4 Vallées

AUTREY-lès-GRAY

Description du protocole



5) Cycle natation

-Notre projet a été rédigé par l'équipe enseignante et vient d'être validé par l'Inspection de l'Education Nationale.

-Mme Miny a transmis une lettre d'informations aux parents il y a une quinzaine de jours.

-Grâce aux parents volontaires, agréés et bénévoles pour nous accompagner (Mmes Thiébaud, Goès-Barbier, Kutyla, Collinet ainsi que M. Kutyla et Thomas), tous les enfants des trois classes de CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 bénéficieront de 10 séances. L'équipe enseignante leur adresse un grand merci pour les enfants.

-Les coûts de transport seront pris en charge à moitié par la Coopérative scolaire (grâce notamment à l'Opération agrumes et miel en cours) et à moitié par l'Association de Parents (grâce aux diverses actions également menées depuis le début de l'année).

Remarques :

-Mme Miny précise que, comme l'année passée, il a été proposé à Mme Jeannot d'emmener ses élèves de CP. Mme Miny encourage cet enseignement dès le CP (voire dès la GS certaines années même) pour familiariser les enfants le plus tôt possible avec le milieu aquatique d'autant plus que, si celui-ci se concrétise, le coût des transports ne serait pas plus conséquent (le bus serait rempli et rentabilisé au maximum).

6) Sorties pédagogiques, leur financement et autres actions

-Projet en langue française et littérature le 15/11/24 : intervention dans les 4 classes d'une auteure-illustratrice, Bérengère Mariller-Gobber dans le cadre du Festival du livre 2024 « Au Gray des Mots ». En amont, les élèves ont travaillé ses albums et avaient préparé un questionnement sur le métier d'auteur.

Mme Miny précise que Mme Chalumeau, de « La librairie » de Gray, avait contacté l'école l'année passée pour lui proposer un partenariat dans le cadre du Salon du livre 2024.

Grâce au financement par l'Association de Parents aux alentours de 500€, l'école a pu prendre en charge la rémunération de l'auteur au tarif de la charte des auteurs, qui est de 250€ par demi-journée (soit la journée complète pour 550€). La rencontre des enfants avec l'auteure a eu lieu le vendredi 15 novembre 2024, à l'école, la veille du Salon du Livre. Recevoir des auteurs dans les classes est toujours une expérience très enrichissante pour les enfants.

-Projet « école et cinéma » sur l'année scolaire: Les 4 classes ont pu profiter de séances de cinéma sélectionnées. Les classes de PS/MS et GS/CP se sont rendues les 22/11/25 et 16/01/25 pour visionner les films « Jardins enchantés » et « Les petites casseroles ». La classe de CE1/CE2 et la classe de CM1/CM2 se sont rendues le 3 décembre au cinéma pour visionner « Calamity » et y retourneront le 25/03/25 pour voir « La Vallée des Loups ». Ces sorties cinématographiques et les transports jusqu'à Gray sont financés par l'Association de Parents et la Coopérative scolaire (1€/séance a été demandé aux familles).

-En décembre, nous avons eu la venue du père Noël dans les classes organisées par l'Association de Parents. Le Père Noël a offert un bel album de jeunesse acheté à « La Librairie » à chaque enfant.

-Projet « Trio à Loupiots » des 4 classes avec l'Ecole Départementale de Musique et de Théâtre depuis le mois de novembre :
Nous avons la chance de bénéficier gracieusement d'un projet chorale « Trio à Loupiots » avec l'intervention de professionnels de l'École Départementale de Musique et de Théâtre de Gray!
Ces séances permettent aux enfants, depuis le mois de novembre, de bénéficier d'une véritable initiation à la pratique instrumentale et surtout au chant, avec l'intervention de professionnels.

Un spectacle final avec les choristes des 4 classes aura lieu demain, mardi 11 février 2025, à la Salle des Fêtes d'Autrey, à partir de 18h. Parents, famille, élus, villageois y sont cordialement invités.
(cf affiche du spectacle projetée).

-L'Association de Parents d'élèves organisera pour les classes une après-midi carnaval le 21 février 2025 avec confection de 1000 mini-beignets (par Mmes Thiebaut) !

-Cycle natation : cf Projet cycle natation du CP au CM2

-Dans le cadre des enseignements de Prévention Routière et du « Savoir Rouler à Vélo (SRAV) », la classe des élèves de CM1/CM2 du Pôle Educatif a participera à l'épreuve pratique du challenge d'éducation routière qui se déroulera à l'école et qui sera co-pilotée par le Comité Départemental de Prévention Routière de Haute-Saône et Mme Miny.
Au préalable, Mme Miny fera passer une épreuve théorique aux élèves après les vacances de printemps, après avoir étudié en classe les grands principes de sécurité routière.
L'épreuve pratique consistera en une épreuve de gymkhana (maniabilité) et une épreuve de circulation.
L'objectif de cette piste routière est de délivrer aux élèves scolarisés en CM2 l'Attestation de Première Education à la Route (APER) et de valider les blocs 1 et 2 du SRAV. Un élève de CM2 sera qualifié à la finale départementale.
Mme Miny remercie vivement la Mairie de Bouhans qui financera cette intervention (150 €) pour tous les enfants de CM.
Cet enseignement avait été annulé l'an dernier car la Gendarmerie avait été réquisitionnée pour les JO. Le report de la subvention de la Mairie de Bouhans s'est faite automatiquement.

Remarques :

-Le conseil se pose la question sur les interventions du Trival de Gray concernant la poursuite des validations des blocs du SRAV.

-Mme Breuillard et Miny expliquent que le Trival a perdu des effectifs au niveau de ses entraîneurs et ne pourra pas intervenir dans autant d'écoles que les années précédentes. Notre Pôle n'a pas été retenu cette année. Nous n'aurons pas besoin du local de la Mairie pour stocker les vélos des enfants qui n'habitent pas Autrey-lès-Gray.

7) Association de Parents d'Elèves

-Mme Thiébaut rappelle les actions réalisées :

+ Soirée années 80 : 1300€

+ Calendriers : 418€ de bénéfices. L'année prochaine, il a été décidé qu'il n'y aura pas de commande sans règlement (nous venons seulement de récupérer certains règlements).

+ Visite du Père-Noël à l'école : chaque enfant a reçu un livre adapté à son âge avec des chocolats et des photos avec le Père-Noël.

+ Marché de Noël : environ 800€ de bénéfices

+ Vente de sapins et miel : 700€

-Actions à venir :

+ Buvette pour le concert avec l'Ecole de Musique : un appel aux familles a été fait pour une confection de gâteaux, l'Association tenant une petite buvette.

+ Organisation d'un après-midi Carnaval avec confection de beignets par Mmes Thiébaut pour les enfants et les parents : vendredi 21 février à 14h30. Reste à prévenir la Gendarmerie.

+ Vente de muffings

- + Tombola 100% gagnante avec des lots à récupérer le jour de la kermesse
- + Kermesse : le 20 juin 2025

Remarques :

-Mme Miny précise qu'en parallèle une vente de miel et agrumes a lieu en ce moment au profit des enfants (compte coopératif de l'Association).

-Mme Breiner-Sagette s'interroge sur le projet d'école en sciences « Le Système solaire et les planètes » et les sorties envisagées en début d'année sur ce thème.

-Mme Thiébaud explique l'éventuel partenariat avec l'entreprise Velux où travaille son conjoint et qui peut subventionner une association d'un de ses employés. Mme Miny a rédigé un projet pédagogique avec une lettre de demande de subvention, l'Association a également fait une lettre en danois pour envoyer au siège et la réponse concernant la validation de cette attribution de subvention aura lieu après le 14 février.

-L'équipe pédagogique explique qu'une partie du projet initial avec le Pavillon des Sciences ne sera pas réalisable. Les interventions du Pavillon des sciences dans toutes les classes pour confectionner des fusées ou autres objets volants auront bien lieu (projet ADAGE) mais la sortie pédagogique à Montbéliard a été annulée. En effet, cette année, l'exposition temporaire proposée jusqu'en juillet n'est pas du tout adaptée à notre public (plutôt pour le cycle 4). Il aurait été possible de réaliser un atelier intéressant (mais pas forcément sur les planètes) d'une heure environ uniquement par groupe de 12 élèves mais ce qui sous-entendait que le reste de la journée les enfants n'auraient eu que la possibilité de se promener dans le parc. Une sortie très éloignée (trajet très long) avec des coûts de transport très onéreux pour réaliser seulement un atelier d'une heure dans la journée. Cependant, une autre partie du projet proposée à l'entreprise Velux est par contre bien engagée : une sortie pédagogique au « Planetarium » de Dijon courant juin vient d'être réservée par les enseignantes (Mme Miny a également effectué une demande de bus). Les enfants bénéficieront d'un atelier sur le thème des planètes (atelier adapté à l'âge des enfants) et de 3 autres activités guidées et munis d'un livret pédagogique.

-L'Association propose également d'emmener les quatre classes au château de Rosières dans le cadre de la découverte du patrimoine très local, en toute fin d'année.

8) Divers

-Depuis le début d'année scolaire (septembre), Mme Miny a sollicité à plusieurs reprises Mme Robert pour des éventuelles interventions de cours d'anglais dans les classes de CM-CE et éventuellement CP (Mme Robert étant diplômée dans cette langue étrangère et donnant des cours d'anglais à la Médiathèque de la Commune tout à côté de l'école). Mme Robert avait l'air partante pour ce projet. De même, des projets ponctuels en littérature, en sciences... et des emprunts de livres à la Médiathèque communale jouxtant l'école, avaient bien été envisagés dès juillet 2023.

Une convention et un projet pédagogique pourraient ainsi être rédigés et un agrément « Education Nationale » demandé par Mme Miny si le partenariat peut avoir lieu.

Pour ce faire, l'équipe enseignante pensait aussi solliciter les communes cette année pour le financement de ces interventions linguistiques (l'enseignement de l'anglais faisant partie intégrante des programmes) mais nous sommes dans l'attente d'éventuels devis dont nous a fait part Mme Robert (pour pouvoir vous faire la demande aux communes d'une petite subvention).

M.Saccomani s'interroge sur la non-présence des enfants du Pôle à la Médiathèque communale.

L'équipe enseignante explique qu'il n'a pas été possible pour le moment de trouver des créneaux communs à l'école et à la Médiathèque pour réaliser ces projets : l'année passée, la Médiathèque n'était ouverte que 9h par semaine sachant que sur les jours d'ouverture du mercredi et du samedi, il n'y a pas d'école. De plus, sur les horaires concordants, le Pôle ne peut se rendre à la Médiathèque durant les horaires ouverts au public. Le vendredi matin avait été évoqué mais c'est aussi le créneau piscine (immuable) pour 5 classes. Et les après-midis ne peuvent convenir aux plus petits pour cause de sieste. Toutes ces raisons ont fait que ce projet attendu n'a pas pu voir le jour jusqu'à aujourd'hui.

M.Saccomani propose à l'équipe enseignante de regarder les jours/créneaux qui l'intéresse, la fréquence... pour la visite de la Médiathèque et les cours d'anglais. Il verra ensuite avec Mme Robert s'il est possible d'élargir ses horaires pour qu'un véritable partenariat école-Médiathèque se mette en place.

-Remerciements à l'ensemble des Maires des communes et à leurs conseillers, au Syndicat scolaire pour leur investissement personnel de chaque instant, à Mme Lelièvre pour ses nombreux échanges (budgétaires et autres) et sa réactivité, ainsi qu'aux cantonniers Claire et Anthony pour les différents travaux. Remerciements au Syndicat scolaire et aux communes pour le financement de notre Pôle Educatif.

-Remerciements adressés par les élèves et leurs enseignantes à l'Association de Parents pour les achats de matériel, pour le financement des transports et actions pédagogiques variées, pour la venue du Père Noël et pour la distribution de cadeaux de Noël à chaque enfant et de friandises aux maitresses.

-Remerciements à M. Jorand pour ses 40 années de DDEN : depuis 1985, M. Jorand s'est mis au service de l'Education Nationale. Un grand bravo pour sa longévité dans cette belle fonction bénévole !

-Remerciements adressés par Mme Miny à tous les acteurs de cette réunion.

Date de la prochaine réunion :

16/06/2025

Fait à Autrey, le 10/02/25 :

Signatures :

Les Parents :

Les Elus :

Les Enseignantes :

Handwritten signatures in blue ink, organized into two columns. The left column contains two signatures for 'Les Parents'. The right column contains four signatures for 'Les Elus', with the top one clearly legible as 'Toussaint'.

Handwritten signatures in black ink, organized into two columns. The left column contains three signatures for 'Les Enseignantes', with the top one clearly legible as 'A. B.'. The right column contains one signature for 'Les Enseignantes', clearly legible as 'J. Bouchet'.